

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit Mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN, et sous la présidence de Madame Nathalie GUIHOT, 1^{ère} adjointe.

DATE DE CONVOCAATION : 21 Mars 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 3.

PRESENTS : Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. BUF Jean-Michel (*pouvoir à Mme Nathalie GUIHOT*), M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme Catherine COOREVITS*), M. MORMANN Cédric (*sans pouvoir*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. Arnaud COLIN*).

ABSENTE : Mme DENIEL Brigitte.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Catherine COOREVITS et Christiane LE BOUEDEC.

OBJET :	<i>Budget Assainissement - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018.</i>
----------------	--

N° 2019/03/04

Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 138 984,86 €

décide d'affecter ce résultat d'exploitation ainsi :

- 120 000,00 € au compte 1068 « Autres réserves ».*
- 18 984,86 € au compte 002 « Excédent reporté ».*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 29 Mars 2019,
Le Maire,

